

L'incinération

La pollution

Si un objet qui a été utile en remplissant sa fonction est abandonné dans la nature, sans en tirer tout le potentiel qu'il contient encore dans sa matière, il devient un déchet nuisible. Il faut donc essayer de rechercher une valorisation des déchets. On dit souvent que la pollution générée par les matières plastiques, est surtout visuelle.

Mais la présence de ces déchets dans la nature provoque une dégradation des sites par ces plastiques devenus des déchets.

Finalement, contrairement aux idées reçues, le plastique pollue par ses résidus et par ses particules microscopiques qui se retrouvent dans le sable des plages et en fait partout. La solution relève d'un meilleur civisme pour chacun d'entre nous.

Plusieurs solutions ont été développées.

LE REEMPLOI : cela consiste à réutiliser l'objet sans le transformer. L'emballage conigné en verre est un exemple. Une bouteille plastique n'est jamais réutilisée telle quelle pour des produits alimentaires.

L'INCINERATION : (Valorisation énergétique)

20% des ordures ménagères sont incinérées. La présence du plastique dans ces déchets permet une meilleure combustion. La fabrication des matières plastiques nécessite l'utilisation de pétrole. En brûlant les matières plastiques, on peut ainsi récupérer une partie de cette énergie. On produit ainsi de l'électricité et du chauffage. Les résidus de la combustion appelés mâchefer sont utilisés pour le BTP. Mais l'incinération des matières plastiques dégage des fumées nocives pour l'environnement.

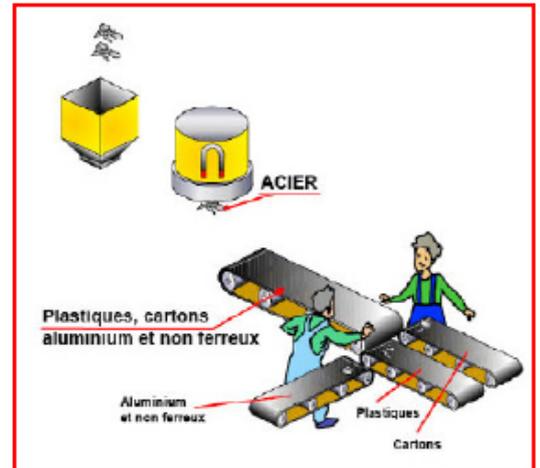
LA VALORISATION MATIERE : Une des difficultés provient du fait qu'il existe une multitude de variétés de matières plastiques. Il n'est pas possible de traiter un lot de matières plastiques. En effet les différents plastiques ne peuvent pas être mélangés. Il faut donc les trier. Pour valoriser les déchets, il faut les collecter. Différents modes de collecte ont été développés.

LE PORTE À PORTE : Vous avez maintenant chez vous plusieurs poubelles. Une poubelle généralement jaune est destinée à recevoir les cartons les bouteilles plastiques, les boites de boissons et de conserves.

Ensuite, un camion spécialement aménagé vient chercher chez vous les déchets. C'est le porte à porte.

LE POINT RECYCLAGE : Des conteneurs placés à des endroits précis sont prévus pour recevoir les différentes sortes de déchets. Ainsi, des conteneurs sont prévus pour recevoir le verre, d'autres pour les journaux et d'autres encore pour les plastiques et les emballages. Des camions passent régulièrement vider les conteneurs.

Ce sont des lieux spécialement aménagés où il est possible de déposer tous les déchets encombrants, polluants toxiques ou dangereux. Là aussi, des camions passent régulièrement remplacer les conteneurs lorsqu'ils sont pleins. Les déchets collectés en porte à porte, sur les points de collecte ou dans les déchetteries, sont ensuite acheminés jusqu'aux centres de tri. Ils sont ensuite déversés sur un tapis roulant. La séparation des déchets plastiques avec les déchets en acier est réalisée en faisant passer tous les déchets sous un aimant. L'aimant va attirer tous les déchets en acier. Ensuite, un tri manuel permettra de séparer les déchets restants, c'est-à-dire les cartons, les plastiques, l'aluminium et les déchets non ferreux.



Quelques significations:

PET pour polyéthylène

PE-HD pour polyéthylène haute densité

PVC pour polychlorure de vinyle

PE-LD pour polyéthylène basse densité

PP pour polypropylène

PS pour polystyrène.